

# MRC

## VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 17 juin 2025 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3, rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents :**

Madame Jocelyne Lyrette  
Madame Cheryl Sage Christensen  
Monsieur Roch Carpentier

Mairesse de la municipalité de Grand-Remous  
Mairesse de la municipalité du Lac-Sainte-Marie  
Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la -  
Gatineau

**Sont également présentes :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet, des conseillers et des employés de la MRC.

**Ouverture de la séance**

---

Monsieur le conseiller Roch Carpentier déclare la séance ouverte à 17 h 51.

**2025-CA-048**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 17 juin 2025**

---

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 17 juin 2025 soit adopté tel que présenté avec ajout suivant :

- Ajout : 15. Moratoire accordé – Dossier 23-092, sous conditions.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-049**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025**

---

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 20 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2025-CA-050

**Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Première Entreprise – Dossier 24-050, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première Entreprise au dossier 24-050, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

2025-CA-051

**Octroi de financement – 10 000\$ à même le Fonds SPED – Dossier 25-020, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000\$ à même le Fonds SPED au dossier 25-020, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

2025-CA-052

**Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-021, sous conditions**

---

**En conséquence**, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-021, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

2025-CA-053

**Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-024, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-024, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

2025-CA-054

**Octroi de financement – 1 500\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-027, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Jocelyne Carpentier, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 1 500\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-027, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-055**

**Octroi de financement – 2 000\$ à même le Fonds SPED – Dossier 25-034, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 2 000\$ à même le Fonds SPED au dossier 25-034, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-056**

**Octroi de financement – 1 500\$ à même le Fonds SPED – Dossier 25-040, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 1 500\$ à même le Fonds SPED au dossier 25-040, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-057**

**Octroi de financement – 15 000\$ à même le Fonds SPED – Dossier 25-041, sous conditions**

---

**En conséquence**, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds SPED au dossier 25-041, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-058**

**Octroi de financement – 15 000\$ à même le Fonds SPED – Dossier 25-042, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds SPED au dossier 25-042, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-059**

**Octroi de financement – 15 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-044, sous conditions**

---

**En conséquence**, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-044, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-060**

**Modification de la résolution 2025-CA-026 – Dossier 25-016, sous conditions**

---

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2025-CA-026 afin de désengager un montant de 5 000\$ du Fonds SPED au dossier 25-016, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 2 juin 2025.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-061**

**Moratoire accordé – Dossier 23-092, sous conditions**

---

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accorder un moratoire de six mois au dossier 23-092, sous conditions.

**ADOPTÉE**

**2025-CA-062**

**Clôture de la séance**

---

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 54.

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Carolane Saumur Belley**  
Directrice générale adjointe  
Greffière trésorière adjointe

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*